



Avec vous,
Pour vous,
Près de vous !

© - DR - Groupe Nice-Matin

Bonjour,

Comme annoncé dans ma newsletter n° 95 du 22 octobre 2012, je vous communique :

- les articles de Var Matin traitant :
 - du jugement rendu par le tribunal correctionnel de Draguignan le 8/10/12 (09/10/12) ;
 - de la mission sénatoriale sur les inondations (09/10/12) ;
 - du malaise au sein du Conseil Municipal de Roquebrune (09/10/12) avec quelques extraits pour en faciliter la lecture, ainsi que quelques commentaires complétés par le communiqué de presse de notre liste suite aux municipales de mars 2008 ;
 - de la Fête des Vendanges « bio » à Puget-sur-Argens (18/10/12) ;
 - de la séance plénière du Conseil Général du 19/10/12 (20/10/12) ;
- les articles de Métropole concernant :
 - mon interview sur la saison touristique ;
 - l'interview d'Horace LANFRANCHI sur l'avenir du CG 83 ;
- quelques photos :
 - du Conseil d'Administration d'Atout France à Bercy, au Ministère de l'Artisanat, du Commerce et du Tourisme ;
 - de la finale régionale du Concours «Tous en Cuisine » organisé par Alain DUCASSE, à l'Hostellerie BERARD à la Cadière d'Azur.

Bonne lecture ...
Bien à vous et @ bientôt

Jean-Pierre SERRA

Prise illégale d'intérêt : le maire de Roquebrune-sur-Argens blanchi

Vidant hier son délibéré, le tribunal correctionnel de Draguignan n'a retenu aucun chef de poursuites contre Luc Jousse, le maire de Roquebrune-sur-Argens, ni contre son adjoint Paul Heim. L'association qui les poursuivait, sur citation directe, pour prise illégale d'intérêt, a été déclarée irrecevable

dans sa constitution de partie civile et condamnée à verser 3000 € à chacun des prévenus. L'affaire avait été plaidée le 24 septembre dernier. L'association Mouvement pour l'avenir de Roquebrune était à l'origine d'une plainte contre le maire et son adjoint, pour la cession en juin 2010 d'une parcelle de 9 ha d'un

terrain communal, en vue d'une activité agricole. Elle reprochait aux élus d'être porteurs de parts de la société civile d'exploitation agricole qui souhaitait acquérir ce terrain pour y créer un harem. Projet finalement avorté. Le tribunal a suivi les réquisitions du procureur, tout comme les conclusions de

la défense, qui estimaient la plainte de l'association irrecevable. Une décision que Luc Jousse s'est empressé de commenter : « Je suis satisfait que la justice ait mis fin à cette cabale. Cette relaxe est la preuve que la plainte au fond était abusive. Sur la forme, elle était de plus irrecevable. » G. D.

Var

Les inondations du Var de 2010 et 2011 sous l'œil du Sénat

Entre juin 2010 et novembre 2011, le Var a connu deux grandes inondations. Sur ces deux catastrophes majeures vient de paraître un rapport d'information établi par le sénateur du Var, Pierre-Yves Collombat. Ce dernier était, hier après-midi, au conseil général de Draguignan, accompagné de Louis Nègre, sénateur des Alpes-Maritimes, pour présenter ce document attendu aux acteurs du territoire concernés par ces crues historiques.

« L'État décide tout à moindres frais »

« En travaillant sur cette mission, on a rapidement compris que les deux inondations n'avaient aucun lien », a indiqué d'emblée le sénateur Pierre-Yves Collombat. Et de pointer du doigt à plusieurs reprises « la faiblesse de l'or-



Les sénateurs Pierre-Yves Collombat et Louis Nègre ont présenté un rapport du Sénat sur les inondations du Var.

(Photo Frank Muller)

ganisation et le sous-équipement de nos collectivités ». Ce rapport de 388 pages, au titre provocateur « Se donner les moyens de ses ambitions », dresse un état des lieux des dispositifs mis en place dans des régions et pays européens touchés

par ce type de problématique. « La ville de Sommières (Gard), régulièrement sinistrée, est un exemple d'adaptation par les citoyens eux-mêmes du phénomène de montée des eaux. Il faut repenser la politique de prévention de l'inondation »,

poursuit le rapporteur, persuadé de l'intérêt de regarder chez nos voisins. Lors de ces investigations, « le camouflage financier » dont les assurés et les collectivités territoriales sont les victimes a retenu son attention. « L'État décide tout, à moindres frais », a déclaré Pierre-Yves Collombat. C'est pourquoi la mission préconise la création obligatoire d'établissements publics locaux pour tout cours d'eau et bassin versant. « Si l'on veut se doter une politique efficace, il faut mettre les moyens. L'inondation est un risque bien connu, comme 19000 communes en France », a insisté Pierre-Yves Collombat. Et de conclure « le risque feu de forêt a occulté celui de l'inondation ».

MÉLISSA ABED
mabed@nicematin.fr

BP 17 - 83520 ROQUEBRUNE S/ARGENS





*Avec vous,
Pour vous,
Près de vous !*

© - DR - Groupe Nice-Matin

Estérel région

var-matin
Mardi 9 octobre 2012 5

Malaise au conseil municipal de Roquebrune-sur-Argens

Échanges d'amabilités entre le maire et son adjoint aux finances démissionnaire, un élu victime d'un malaise. La séance publique a été longue et agitée à la mairie d'honneur



Michel Bouvard a attendu que les élus prennent acte de sa démission, en fin de séance, pour prendre place dans les rangs de l'opposition. Pendant la séance, les échanges entre lui et son ancien « patron », Luc Jousse, ont été épiants.

Les phrases du jour

Virtil mais pas correct.
C'est sans doute le nouveau ton qui prévaudra lors des prochains conseils municipaux de Roquebrune. Florilèges de petites phrases.
« La démocratie et vous, ça fait deux. »
Bouvard à Jousse.
« Un comportement indépassable fait d'urgence, de favoritisme, de chantage, de partie de sang-froid. »
Bouvard à Jousse.
« A 72 ans, c'est Alzheimer qui vous guette. »
Jousse à Bouvard.
« Vous perdez le tête, vous faites du droit à deux francs. »
Jousse à Bouvard.

« Si les commentaires continuent comme ça, je fais intervenir la police de l'assemblée. »
Jousse s'agacant des rires dans la salle. Il venait de dire ne pas être « à la pour fote de l'argent » à propos de La Recampado.
« Incompétent. »
Jousse à Bouvard, répondu à quatre reprises.
« Mieux ? »
Martine Bouvard, présente dans l'assistance à Jousse, après qu'il s'était entretenu d'accusation entre celle-ci et le femme du maire de Puget, Paul Boudoubert. L'épouse de Michel était par ailleurs candidate socialiste aux dernières législatives dans la cinquième circonscription.

Roquebrune avait oublié à quel point pouvait ressembler une assemblée communale fonctionnant normalement, c'est-à-dire avec une opposition. Depuis la dernière élection, en 2008, l'équipe de Luc Jousse était seule à siéger, l'opposition ayant préféré s'écarter du débat municipal. Michel Bouvard a donc pu découvrir le nouveau rôle qui est le sien. La salle du conseil était comble comme rarement. Les Roquebrunois venaient assister en direct à la démission de l'ancien adjoint aux finances.

« Je n'ai plus confiance »
Les échanges, on s'en doutait, commencent la fougue de Luc Jousse, ont été vifs. Parlois en dessous de la

ceinture. Avant que sa démission soit entérinée, Michel Bouvard a pris son nouveau rôle à cœur. Demandant des éclaircissements au fil des délibérations, se faisant parfois harpueux et s'entendant déjà accuser d'obstruction « par son ancien » collègue de maire. La séance se sera éternisée. Et le malaise du conseiller municipal Patrick Vegas, causant une suspension de séance, n'aura rien arrangé. Le public a donc attendu deux heures pour entendre la déclaration de Bouvard. « Il ne m'est plus possible de continuer car je ne suis plus en phase avec le maire, je ne comprends plus sa politique, je n'ai plus confiance en lui, je ne supporte plus ce qu'il est devenu », a-t-il mar-

qué. La ligne était entendue : l'ancien adjoint voulait s'attaquer au fonctionnement de la mairie et de son premier élu. « On ne peut pas être maire et absent des jours et des jours de Roquebrune : en attendant déjà accusé de malversation financière au Greco. Si c'était à relancer, je le rebais parce que la présomption d'innocence lui profite de moi être élu. »
Bouvard lui a rapporté avoir obtenu depuis un non-lieu. Lui renvoyant à la figure sa délégation de signature (lire ci-dessous), Jousse a répondu : « Votre position aujourd'hui devrait être une soudaine perte de lucidité, soit plutôt un calvaire politique digne des plus médiocres fonctionnaires », lui reprochant de se positionner pour les municipales de 2014. « Vous avez déjà rejoint la petite cohorte des opposants mal pensants, astrayants avec notre mu-

« Je ne sais pas comment on va terminer l'année »

Dans la foulée de son discours de démissionnaire, l'ancien adjoint aux finances a réagi aux décisions budgétaires modificatives. Harpueux. « La situation est extrêmement grave : la commune est surendettée, avec une dette de près de 2400 € par habitant. Les budgets ne couvrent plus nos dépenses, ou alors avec parcimonie et à des taux prohibitifs (5,8%). [...] Le budget n'est jamais respecté par le maire : voté

en équilibre, il est miné par les dépenses inconnues, des dépenses nouvelles qui sont le fait du prince [...] Ces dépenses inopines demandent des acrobaties récurrentes pour faire face. Mais aujourd'hui, ce n'est plus possible, je ne sais pas comment nous allons terminer l'année. »
C'est sidérant de la part d'un ancien adjoint aux finances, s'est agacé Luc Jousse. Le dernier taux ob-

Les insultes de Clemenceau

Ce dernier s'est dit « peiné. Ce n'est pas de goût de voir que je vote par un compa-



Rarement la salle du conseil, à la mairie d'honneur, aura accueilli autant de spectateurs. Ils sont venus assister à des échanges entre élus, virils et pas toujours corrects.

Voir dans les pages qui suivent des extraits plus lisibles de cette page si riche en informations ...



*Avec vous,
Pour vous,
Près de vous !*

© – DR – Groupe Nice-Matin

Roquebrune avait oublié à quoi pouvait ressembler une assemblée communale fonctionnant normalement, c'est-à-dire avec une opposition. Depuis la dernière élection, en 2008, l'équipe de Luc Jousse était seule à siéger, l'opposition ayant préféré s'éclipser du débat municipal. Michel Bouvard a donc pu découvrir le nouveau rôle qui est le sien. La salle du conseil était comble comme rarement. Les Roquebrunois voulaient assister en direct à la démission de l'ancien adjoint aux finances. Démission qu'il avait envoyée au maire et dont les édiles ont pris acte hier. Devant le boycott du conseil communautaire par les élus roquebrunois

– qui ont depuis démissionné –, Bouvard avait clairement pris ses distances avec Jousse.

Mais il a fallu se montrer patient avant que les édiles ne prennent acte de ce départ. Alors que le principal intéressé a souhaité faire une déclaration liminaire, le premier magistrat a préféré que l'ordre du jour soit scrupuleusement respecté. C'est donc en fin de séance que le nouvel opposant a rejoint la place qui sera désormais la sienne : face au maire et non plus à sa droite.

« Je n'ai plus confiance »

Les échanges, on s'en doutait connaissant la fougue de Luc Jousse, ont été vifs. Parfois en dessous de la

ceinture. Avant que sa démission soit entérinée, Michel Bouvard a pris son nouveau rôle à cœur. Demandant des éclaircissements au fil des délibérations, se faisant parfois hargneux et s'entendant déjà accuser « d'obstruction » par son ancien « compagnon de route ». La séance se sera éternisée. Et le malaise du conseiller municipal Patrick Vegas, causant une suspension de séance, n'aura rien arrangé. Le public a donc attendu deux heures pour entendre la déclaration de Bouvard. « Il ne m'est plus possible de continuer car je ne me sens plus en phase avec le maire, je ne comprends plus sa politique, je n'ai plus confiance en lui, je ne supporte plus ce qu'il est devenu », a-t-il mar-

telé. La ligne était entendue : l'ancien adjoint voulait s'attaquer au fonctionnement de la mairie et de son premier élu. « On ne peut pas être maire et absent des jours et des jours de Roquebrune : traiter les problèmes à la hussarde ou avec désinvolture [...] La gestion communale est une gestion à la petite semaine : on pare au plus pressé, on est au niveau de la bricole à réparer : tout est brouillon, ce qui est décidé un jour est défilé le lendemain [...] » Comme nous l'avions annoncé dans nos colonnes, il restera conseiller municipal : « Un statut affiché d'opposition constructive à la politique déraisonnable menée par le maire. »

Afin d'éclairer le rédacteur de l'article qui indique ci-dessus :

«... l'opposition ayant préféré s'éclipser du débat municipal ... »,

nous vous joignons dans les pages qui suivent, le communiqué de presse de la liste « Ensemble pour notre Commune avec Jean-Pierre SERRA », explicitant les raisons qui nous avaient conduits à ne pas siéger dans l'opposition au Conseil Municipal, alors que nous l'avions fait durant les sept années précédentes ...

Chacun pourra ainsi constater que nous avons bien dénoncé toutes les dérives et autres pratiques révélées enfin aujourd'hui par M. BOUVARD !

Les insultes de Clemenceau

Ce dernier s'est dit « peiné. Ce n'est pas de gaieté de cœur que je vois partir un compa-

gnon de route depuis onze ans. » Mais Jousse ne s'est pas longtemps attendri et a débarrassé le linge sale. « En 2001, j'ai placé ma confiance en vous, qui arriviez de Puget, durant votre mise en examen pour malversations financières au Greta. Si c'était à refaire, je le referais parce que la présomption d'innocence fait partie de mon éthique. »

Bouvard lui a rappelé avoir obtenu depuis un non-lieu. Lui renvoyant à la figure sa délégation de signature (lire ci-dessous), Jousse a regretté : « Votre position aujourd'hui traduit soit une soudaine perte de lucidité, soit plutôt un calcul politique digne des plus médiocres tacticiens », lui reprochant de se positionner pour les municipales de 2014. « Vous avez déjà rejoint la petite cohorte des opposants mal pensants, intransigeants avec notre mu-

nicipalité, mais mue par une vocation majeure : accuser, dénigrer, dénoncer, salir, abattre, mentir, déguiser ou travestir l'objectivité des faits ». Reprenant Georges Clemenceau – en feignant de ne pas y voir le deuxième degré de la citation –, le premier magistrat a lancé : « Celui qui quitte votre parti pour aller dans un autre est un traître ; celui qui vient d'un autre parti pour rejoindre le vôtre est un converti. » Puisant dans le Littré, il a énuméré les synonymes de traître, comme autant d'insultes : « dangereux, déloyal, espion, félon, hypocrite, fourbe, infidèle, Judas, lâche, perfide, sournois, trompeur, vendu. » Les prochaines séances du conseil municipal promettent d'être tendues. Viriles et pas toujours correctes.

AURÉLIEN GIESBERT
agiesbert@varmatin.com



*Avec vous,
Pour vous,
Près de vous !*

« Je ne sais pas comment on va terminer l'année »

Dans la foulée de son discours de démissionnaire, l'ancien adjoint aux finances a réagi aux décisions budgétaires modificatives. Hargneux. « La situation est extrêmement grave : la commune est surendettée, avec une dette de près de 3400 € par habitant. Les banques ne veulent plus nous prêter, ou alors avec parcimonie et à des taux prohibitifs (5,8%). [...] Le budget n'est jamais respecté par le maire : voté

en équilibre, il est miné par les dérapages incessants, des dépenses nouvelles qui sont le fait du prince [...] Ces dépenses inopinées demandent des acrobaties récurrentes pour faire face. Mais aujourd'hui, ce n'est plus possible, je ne sais pas comment nous allons terminer l'année. »

« C'est sidérant de la part d'un ancien adjoint aux finances, s'est agacé Luc Jousse. Le dernier taux ob-

tenu par la commune est de 3,9 %, c'est bien la preuve que vous ne suiviez pas vos dossiers. »

Et de lui renvoyer à la figure ses délégations de signature : « Pendant onze ans, vous avez enclenché par votre délégation de signature toutes les décisions de fonctionnement et d'investissement de Roquebrune, après les avoir toutes votées. Et soudain, aujourd'hui, vous les remettez en cause. »



Rarement la salle du conseil, à la mairie d'honneur, aura accueilli autant de spectateurs. Ils sont venus assister à des échanges entre élus, virils et pas toujours corrects.

© - DR - Groupe Nice-Matin

Les phrases du jour

Viril mais pas correct. C'est sans doute le nouveau ton qui prévaudra lors des prochains conseils municipaux de Roquebrune. Florilèges de petites phrases.

● « La démocratie et vous, ça fait deux. »

Bouvard à Jousse.

● « Un comportement inadmissible fait d'agressivité, de favoritisme, de chantage, de perte de sang-froid. »

Bouvard à Jousse

● « A 72 ans, c'est Alzheimer qui vous guette. »

Jousse à Bouvard.

● « Vous perdez la tête, vous faites du droit à deux francs. »

Jousse à Bouvard.

● « Si les commentaires continuent comme ça, je fais intervenir la police de l'assemblée. »

Jousse s'agaçant des rires dans la salle. Il venait de dire ne pas être « là pour faire de l'argent » à propos de La Recampado.

● « Incompétent. »

Jousse à Bouvard, répété à quatre reprises.

● « menteur. »

Martine Bouvard, présente dans l'assistance à Jousse, après qu'il racontait un accrochage entre celle-ci et la femme du maire de Puget, Paul Boudoube. L'épouse de Michel était par ailleurs candidate socialiste aux dernières législatives dans la cinquième circonscription.



*Avec vous,
Pour vous,
Près de vous !*

© - DR - Groupe Nice-Matin



ÉLECTIONS MUNICIPALES - 9 & 16 MARS 2008 - ROQUEBRUNE-SUR-ARGENS - www.jpserra2008.fr

Roquebrune sur Argens, le 12 mars 2008

Communiqué de Presse

Les membres de la liste « Un autre avenir pour notre Commune » tiennent en premier lieu à remercier chaleureusement les 2.775 électeurs qui les ont soutenus.

Ils adressent également leurs plus vifs remerciements à toutes celles et tous ceux qui durant ces 7 dernières années et plus encore durant ces 3 derniers mois, les ont accompagnés dans ce combat.

Ils ont cependant pris acte des résultats sans appel du scrutin de dimanche soir, qui placent leur liste très largement derrière celle du Maire-Sortant.

Ils constatent avec regret que les Roquebrunoises et les Roquebrunois de tous les quartiers ont très majoritairement plébiscité un homme qu'ils combattent et des pratiques qu'ils dénoncent depuis 7 années maintenant.

Il leur apparaît clairement que tant les messages qu'ils ont tenté de faire partager que les actions qu'ils ont engagées, n'ont pas trouvé les échos attendus auprès de leurs concitoyens.

Aussi, respectueux des choix des urnes et dans un souci d'apaisement, ils ont décidé, de façon unanime et concertée, qu'ils ne siègeraient pas au Conseil Municipal de la Commune de Roquebrune Sur Argens.

Ils ont donc transmis leur lettre de démission au Maire avec copie à M. le Préfet du Var.

Par cette prise de position, ils respectent leurs engagements et refusent d'apporter leur caution au système mis en place par le Maire. Ils entendent ainsi alerter une fois de plus, les pouvoirs publics et les autorités de contrôle de notre Pays, sur la façon dont est administrée notre Commune.

Ils assurent à nouveau toutes celles et tous ceux qui les ont soutenus de toute leur reconnaissance et leur renouvellent leurs plus sincères remerciements, en leur promettant qu'ils ne les abandonneront pas et qu'ils continueront bien sûr à poursuivre leur action hors de l'enceinte du Conseil Municipal.

Les 33 membres de la liste « Un autre avenir pour notre Commune »

Liste "Tous ensemble avec Jean-Pierre SERRA... Un autre avenir pour notre commune"
28, avenue du Général-De-Gaulle - 83520 ROQUEBRUNE-SUR-ARGENS - Tél./Fax 04 94 81 42 84 - E-mail jpserra2008@aol.com

LES ISSAMBRES - LE FOURNEL - LES BAUX & LES 2 COLLINES - LA ROUVIÈRE & LE GOLF - LE VILLAGE - LES PÉTIGNONS - LES FOURQUES - BELLEVUE - LES VERGERS - LES COMBETTES - LES BLAVETS - LA BOUVERIE





*Avec vous,
Pour vous,
Près de vous !*

© - DR - Groupe Nice-Matin

PUGET-SUR-ARGENS

Du bio dans les stands, une première au Bercail

Les établissements du Bercail se sont associés, cette année, à l'association Bio Consom'acteur pour organiser une belle journée autour des vendanges et du bio, et son intarissable président, Bernard Astruc.

L'idée d'associer le bio aux vins du Bercail n'était pas un hasard puisqu'en 2013, le domaine du Bercail va vinifier ses premiers vins labellisés « bio ».

Plus de mille repas « bio »

Quatre-vingt-quatre stands, plus de mille repas bio et quelques deux mille visiteurs, tel est le bilan de cette première au Bercail où le directeur, Jean-Marc de Thillot et son équipe, tout comme le président Astruc ont travaillé de longues semaines pour accueillir leurs hôtes d'un jour.

De nombreuses animations ont accompagné cette fête du « bio » que l'on retrouvait



Toutes les personnalités se sont accordés à louer le bio.

(Photos D. O.)

sur les stands et surtout dans toutes les assiettes.

En fin de matinée, les élus et personnalités se sont associées pour louer les bienfaits de la bio.

M. De Thillot comme M. Astruc ont bien l'intention de rééditer cette fête, en la désolidarisant cette fois de la fête des vendanges pour en faire un grand rendez-vous.

D. O.



Des spectacles comme le tournoi ont égayé la journée.

Var

var-matin | 16
Samedi 20 octobre 2012

Près de 34000 allocataires du RSA dans le Var

Le conseil général a adopté hier une décision modificative au budget 2012 afin d'abonder de 3,4 millions d'euros les crédits de l'allocation du revenu de solidarité active, en hausse continue

Le nombre de demandeurs d'emploi ne cesse d'augmenter, celui d'allocataires du revenu de solidarité active aussi. Et par conséquent les dépenses à la charge du Département.

« Concernant les dépenses de fonctionnement, il est nécessaire d'abonder les crédits de l'allocation du RSA de 3,4 millions d'euros », a expliqué hier Marc Giraud, en assemblée plénière du conseil général. Le président de la commission des finances présentait une décision modificative au budget 2012, destinée à ajuster certains crédits pour être au plus près de la réalité de la consommation en fin d'année.

« L'augmentation continue du nombre d'allocataires nous conduit à porter l'inscription annuelle à 1,90 millions d'euros », a-t-il poursuivi.

Hausse de 4,5 % au premier semestre

Entre janvier et décembre 2011, cette augmentation s'était élevée à 5,83 %. Et pour le seul premier



Le groupe de gauche n'a pas adopté la décision modificative, en raison d'un « manque de nouveauté ».

semestre 2012, elle atteint 4,53 %. Les Varois sont actuellement 33944 à percevoir le RSA (dont 25789 à la charge du Département), destiné à assurer un revenu minimum aux personnes sans ressource ou à compléter les ressources des personnes dont l'activité professionnelle ne leur apporte que des revenus limités. Déjà en juin dernier, une majoration des crédits au titre du RSA de 3,2 millions d'euros avait été inscrite dans le budget supplémentaire.

Si la décision modificative adoptée hier « n'impacte globalement le budget départemental que sur un faible pourcentage des dépenses et des recettes », a tenu à souligner Marc Giraud, la croissance continue de l'allocation du RSA ne sera pas sans poser de gros problèmes pour équilibrer le budget 2013.

Rendez-vous le 14 décembre pour le débat d'orientation budgétaire.

ANNE FUERKER-TEZIER
afuerker-tezier@varmatin.com



*Avec vous,
Pour vous,
Près de vous !*

© - DR - Métropole

ÉCONOMIE

Le président de Var Tourisme Jean-Pierre Serra revient sur la saison estivale écoulée, marquée par une certaine stabilité.

**TOURISME LE VAR SÉDUIT TOUJOURS...
MAIS LES TOURISTES CONSOMMENT MOINS**



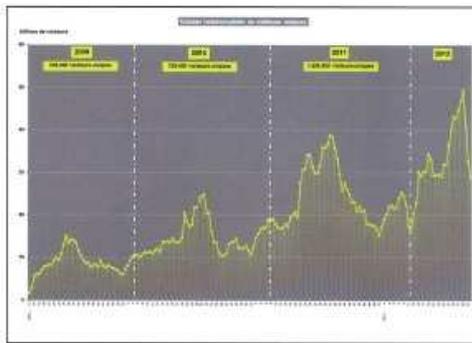
Métropole : Peut-on déjà dresser un bilan chiffré de cette saison 2012 : fréquentation, nombre des nuitées, etc ?

Jean-Pierre Serra : Pas encore, mais les grandes tendances sont connues. Une saison plutôt bonne bien que contrastée pour notre destination en termes de fréquentation, ce qui dans le contexte que nous connaissons est plutôt satisfaisant. 2011 avait été un excellent cru, mais 2012 se situera en stabilité, voire en légère progression dans certains secteurs comme le littoral ou le Var don. En termes de nuitées, le principal secteur d'hébergement marchand qui est l'hôtellerie de plein air (les campings) a enregistré de très bons résultats, ainsi que l'hôtellerie en général et les résidences de tourisme. Seule l'activité meublée de tourisme a été en retrait. Au final, plus de 9 professionnels interrogés sur 10 estiment avoir connu un bon niveau de fréquentation touristique.

Le département du Var a-t-il profité comme l'an dernier d'un recentrage des touristes français sur les destinations françaises ?

Bien sûr, mais de façon encore plus marquée cette année. L'instabilité de certaines destinations du bassin méditerranéen (Tunisie, Egypte...) mais aussi les troubles sociaux en Grèce ou en Espagne, ont conduit nos compatriotes à privilégier notre destination, au Sud et au bord de la mer. De plus, la hausse du prix de l'essence, la nécessité de trouver chez la famille et les amis des hébergements à moindre coût ont été des facteurs qui ont accentué la tendance.

Quelles sont les tendances en termes de provenance géographique



des touristes ?

Concernant la clientèle française, ce sont comme toujours Ile-de-France, Rhône-Alpes, Nord-Pas de Calais, Alsace, Bretagne - mais aussi Provence Alpes Côte d'Azur - qui représentent la quasi-totalité de nos marchés émetteurs. La clientèle étrangère provient principalement, par ordre décroissant, de Belgique, d'Allemagne, des Pays Bas, d'Italie, de Grande-Bretagne et de Suisse.

L'année dernière, hôteliers et restaurateurs avaient ressenti la baisse du pouvoir d'achat et une tendance à "d'extras". Cela s'est-il confirmé, amplifié ?

Effectivement cette tendance s'est plutôt amplifiée. Les secteurs de la restauration ont souffert - hormis le moyen et le haut de gamme surtout qui a enregistré des performances exceptionnelles cet été. Dans ce contexte de crise et de perte de pouvoir d'achat, les extras ne sont pas au rendez-vous... Plus inquiétant, c'est la petite restauration qui a le plus souffert : saladeries ou sandwicheries, buvettes de plage, etc. Certaines catégories sociales semblent donc frappées plus fortement que d'autres. N'oublions pas cependant qu'une grande partie de la fréquentation touristique est amenée par les résidences secondaires, qui dans notre département se situent sur des niveaux de gamme plutôt élevés. Ceci expliquant certainement que dans certains secteurs, cette clientèle a soutenu la consommation touristique.

Et quel est le bilan "numérique" pour le site visitvar.fr ?

tie est faite à partir des sites des destinations touristiques. Il faut noter aussi, que le téléchargement des applications pour mobiles, notamment Var en Fête, est un succès total. ■

LES ASSISES DU TOURISME DÉBUT 2013

"L"e schéma touristique est arrivé à son terme fin 2011, et je me suis déplacé dans les 8 territoires varois pour dresser un bilan", explique Jean-Pierre Serra. Pour la suite, le budget du Conseil général n'étant voté que début 2013, les traditionnelles Assises du tourisme seront donc décalées au premier trimestre de l'année prochaine, en attente de la "feuille de route". Au programme, la présentation d'une feuille de route départementale. "Mais pas de schéma de développement touristique cette fois, en raison notamment des incertitudes sur la réforme des collectivités territoriales en cours de discussion au Sénat".



*Avec vous,
Pour vous,
Près de vous !*

© - DR - Métropole

ACTUALITÉ L'INTERVIEW DU MOIS

L'INTERVIEW DU MOIS QUEL VAR POUR DEMAIN ?



Réforme territoriale, rôle du Département, équipements culturels, tunnel de Toulon et... début de saison du RCT, le président du Conseil général Horace Lanfranchi fait un tour d'horizon des dossiers varois de la rentrée.

Il y a deux ans, le Conseil général présentait son étude Var 2030 : où en est la réflexion sur le dossier ?

50 projets nouveaux sont lancés sur les territoires. Notre objectif est à la fois de répondre aux besoins actuels dans les domaines culturel, économique, social, environnemental mais aussi de préparer l'avenir au regard des tendances d'évolutions du département mises en évidence par l'étude.

Des mises en œuvre concrètes ont-elles déjà été lancées ?

Oui, par exemple, nous savons que la population des seniors va augmenter : nous allons donc accompagner des projets pour le maintien à domicile et l'accompagnement des familles dans le Cœur du Var ou encore le développement d'une filière économique liée aux services en direction des personnes âgées en Provence Méditerranée. Autre enseignement de cette étude qu'il faut absolument prendre en considération pour que le Var ne perde pas son identité : l'urbanisation croissante et la disparition des zones



C'est un accord quasi général sur l'introduction de la proportionnelle pour la désignation des élus départementaux - ainsi que la généralisation de la parité homme-femme



agricoles. Sur Provence Verte seront créés des hameaux agricoles et sur la partie est du département, des opérations de "troc" foncier sont envisageables. L'idée, c'est de reclasser des zones jusque là non constructibles en zones constructibles et dans un même temps, de rendre non constructibles des parcelles situées en zone à risques ou pouvant accueillir de nouvelles activités agricoles. La concertation avec les différents partenaires se poursuit. Dans la foulée, les projets vont se concrétiser.

Comment progresse la signature des différents contrats de territoire ? Et

quelle influence aura la nouvelle carte intercommunale ?

Nous avons été précurseurs en 2005 en retenant 8 territoires de vie comme cadre de référence pour définir et conduire nos politiques. Quelques années après, un large consensus existe pour reconnaître l'existence de 13 territoires devant se constituer en intercommunalité (NDLR, voir notre sujet page 4). Il va de soi que nos prochains contrats de territoires vont être définis avec les élus représentant les communes au sein des structures de coopération intercommunale existantes ou en cours de constitution. Pour nous, l'évolution de la carte territoriale ne

modifie pas fondamentalement la donne et le contenu même des contrats. En effet, nous nous sommes toujours attachés à être au plus près des réalités locales et à prendre en compte tous les particularismes au sein de chacun des territoires. Les nouveaux contrats de territoire seront signés en mars 2013 après l'adoption du budget du Conseil général.

Les élections présidentielles ont changé la donne : que va-t-il se passer pour le conseiller territorial qui devait voir le jour en 2014 ?

Une réflexion est en cours au plan national sur le mode de désignation des futurs élus devant siéger dans les conseils généraux. L'idée d'un conseil territorial siégeant au sein de l'assemblée départementale et au sein de l'assemblée régionale est abandonnée. Un projet de loi devrait être proposé fin 2012. Mais on nous a trop souvent annoncé des révolutions qui se révèlent être de simples réformettes pour qu'aujourd'hui nous anticipions sur l'avenir. Ce qui semble ressortir des réflexions du congrès de l'assemblée des Départements de France auquel



Avec vous, Pour vous, Près de vous !

ACTUALITÉ L'INTERVIEW DU MOIS

LES RÉPONSES DU PRÉSIDENT LANFRANCHI

J'ai participé il y a quelques jours à Metz, c'est un accord quasi général sur l'introduction de la représentation proportionnelle pour la désignation des élus départementaux...

J'espère que le RCT décrochera un titre. Et si c'est le Brennus, alors ce sera un moment magique pour tous les Varois

Se pose alors la question du rôle du Département dans le paysage politique français ?

Aujourd'hui, le Département assume un certain nombre de compétences obligatoires. Mais les réformes successives accroissent ses obligations...

Comment le Conseil général s'engage-t-il dans les grands projets économiques portés par les intercommunalités ?

La création, par exemple, de la ZAC Chabran à Draguignan à la place de l'ancienne caserne est un projet d'envergure. Le Département interviendra pour plus de 14 millions d'euros sur la création d'un pôle culturel...

pas ménagé nos efforts pour que ce chantier arrive à son terme et que le surcoût découlant de travaux supplémentaires ne soit pas assumé seulement par le contribuable varois.

C'est chose faite, et le Conseil général a financé de très nombreux théâtres. D'autres projets sont en cours comme un pôle culturel à Draguignan...

Le RCT est passé vraiment tout près de la saison dernière : le bouclier de Brennus revient dans le Var en juin 2013 ?

Michalak, Masou, Mermoz, Sheridan, Durand... Cette année encore, le RCT accueille de nouveaux joueurs de grand talent. Les jeunes issus du centre de formation comme Gunther, Ortoli, Ivelidi ont montré qu'on peut compter sur eux.

Propos recueillis par Amandine ROUSSEL et Olivier STEPHAN

Photos : Nicolas Lacroix (CG Var)

© - DR - Métropole

Le contexte de crise aidant, de nombreux maires sont inquiets pour l'aide aux communes. Que leur rendez-vous ?

Le Département comme toutes les collectivités est confronté à un contexte général de crise et il est légitime que les communes s'interrogent sur le maintien du niveau de l'aide aux communes.

Un sujet qui passionne les Toulonnais et les Varois : où en est-on du deuxième tube du tunnel, comment avancent les tractations avec Escota ?

Le deuxième tube sera mis en service en 2014. C'est vrai que nous n'avons

Le Forum à Fréjus, le Théâtre Liberté à Toulon, la Croisade des Arts à Saint-Maximin, de nombreux équipements culturels ont vu le jour dans le Var : le désert culturel, c'est fini ?

Mais le Var n'a jamais été un désert culturel ! Pour preuve, les 70 festivals organisés chaque été et les programmations culturelles dans de nombreuses communes et de taille très différentes.

Advertisement for Bouygues Immobilier featuring a 0% interest rate, 40 days to access property, and 1500€ in fees offered. Includes contact information and a small disclaimer at the bottom.



*Avec vous,
Pour vous,
Près de vous !*

© – Crédits Photos - DR –



Lors du CA d'Atout France
mercredi 17 octobre
dans la salle de réunion
de Bercy ...
Sylvia PINEL
présente aux membres du CA
la candidature
du futur Président,
François HUWART, qui a quitté
la salle comme le veut la
tradition ...

A son retour en séance,
Mme la Ministre
lui annoncera son élection
à l'unanimité ...

La finale Sud-Est du concours
« Tous en cuisine » de TV Mag,
parrainé par Alain Ducasse,
a permis à quatre amateurs passionnés
d'en découdre à l'Hostellerie Bérard
sur le thème du « maquereau » ...

ici, les membres du jury suivent attentivement
les différentes phases de la préparation du plat
avant de donner une note ...



Ci-contre, les membres du jury
à l'heure de la dégustation ...

De droite à gauche,
René et Jean-François Bérard,
chefs de l'Hostellerie Bérard,
entourent la députée Josette Pons,
Jean-Pierre Ghiribelli,
président de l'UMIH 83,
Jacques Gantié,
chroniqueur gastronomique,
Anne Garabedian, de France Bleue
Tancrède Barale,
directeur de l'Hostellerie de
l'Abbaye de La Celle.



Ci-contre,
le plat préparé
par l'un des concurrents ...

